COMMUNIQUÉ DE PRESSE
*Pour diffusion immédiate*

# UN BUDGET 2027 STABLE ET FLEXIBLE POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT

Saint-Honoré, le 25 novembre 2026 – La MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté un budget de 31 M$ pour 2027, misant sur la stabilité financière et la poursuite de ses projets structurants.

Adopté lors de la séance ordinaire tenue le 25 novembre à Saint-Honoré, ce budget, comparable à celui de 2026, permettra de consolider les projets porteurs pour le territoire, de poursuivre les initiatives déployées au cours de la dernière année et de soutenir l'amélioration continue des services offerts à la population. Les quotes-parts des municipalités s'élèveront à environ 7,7 M$, ce qui représente une hausse de 2,7 % par rapport à 2026.

Le taux de taxation des territoires non organisés (TNO) de la MRC est à 0,48 $ par 100 $ d'évaluation.

La MRC poursuit son engagement à valoriser les ressources naturelles du territoire, notamment par le développement des filières éolienne, solaire et minière en privilégiant une approche conciliant développement économique et harmonisation des usages.

« Notre territoire possède un important potentiel en matière de ressources naturelles. La MRC entend poursuivre son rôle de partenaire afin que leur mise en valeur génère des retombées concrètes pour notre milieu, tout en favorisant une cohabitation harmonieuse entre les différents usages du territoire », affirme le préfet, M. Hervé Simard.

---

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services, principalement en aménagement du territoire, en développement économique, en gestion des matières résiduelles, en sécurité incendie, en évaluation foncière ainsi qu'en gestion du territoire public.

- 30 -

Source :
Janick Gagné
Partenaire aux communications
et relations publiques
418 690-6113
janick.gagne@mrc-fjord.qc.ca